

Règlementée par l'arrêté du 16 janvier 2006 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'auxiliaire de puériculture

La formation Auxiliaire de puériculture

Accès à la formation

Cursus complet

Brest :
20 places
Rennes :
40 places

Cursus partiel

Brest :
4 places
Rennes :
6 places

Passerelles

Brest :
25 places
Rennes : 25 places

CONCOURS

Epreuve d'admissibilité

2 épreuves
Culture générale
Sauf pour les titulaires d'un diplôme de niveau IV et plus

Tests psychotechniques

Epreuve d'admission
Epreuve orale
Portant sur un sujet sanitaire et social et les motivations

Sur dossier et entretien pour les titulaires du Bac Pro ASSP ou SAPAT

Par la VAE

8 modules

Accompagnement d'un enfant dans les activités de la vie quotidienne

Etat clinique d'une personne à tout âge de la vie

Les soins à l'enfant

Ergonomie

Relation/communication

Hygiène des locaux hospitaliers

Transmission des informations

Organisation du travail

6 stages

1 stage en service de maternité

1 stage en service accueillant des enfants malades

1 stage en structure accueillant des enfants en situation de handicap

2 stages en structure d'accueil de petite enfance

1 stage optionnel

